

Le Maroc, pays d'accueil d'étudiants étrangers

Souley Mahamadou Laouali et Jean-Baptiste Meyer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/931>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.931

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2012

Pagination : 114-123

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Souley Mahamadou Laouali et Jean-Baptiste Meyer, « Le Maroc, pays d'accueil d'étudiants étrangers », *Hommes & migrations* [En ligne], 1300 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/931> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.931

Le Maroc, pays d'accueil d'étudiants étrangers

Par Souley Mahamadou Laouali,
doctorant, université Mohamed V-Souissi
et Jean-Baptiste Meyer,
directeur de recherche à l'Institut de recherche
pour le développement (IRD)

© Baptiste de Ville d'Avray / Hans Lucas

Au niveau de la mobilité internationale des étudiants, le Maroc était connu pour être un pays d'émigration, voire de transit. Mais, depuis plusieurs années, le nombre d'étudiants étrangers va croissant. En majorité d'origine subsaharienne, ces étudiants, qui bénéficient des accords de coopération signés avec le royaume, viennent y recevoir un enseignement de qualité. Carrefour régional, le Maroc fait partie de ces nouveaux acteurs qui contribuent à reconfigurer les flux migratoires liés à l'enseignement supérieur.

Le Maroc est un pays d'expatriation étudiante depuis plusieurs décennies. Le phénomène est bien connu. Cette mobilité est massive : son taux est notoirement l'un des plus élevés du monde depuis la fin des années 1980. Elle est aussi très concentrée, puisque la proportion de ceux qui se dirigent vers un seul pays, la France, est largement majoritaire. Peu de pays sont dans une situation comparable. Seule la Chine, dans sa relation avec les États-Unis, affiche un profil ressemblant par certains traits qui tendent d'ailleurs à s'estomper. Le Maroc est devenu depuis quelques années un pays très convoité par les étudiants étrangers de presque tous les horizons. Le fait a été identifié durant la dernière décennie⁽¹⁾. Il s'agit de faire le point sur cette évolution, afin d'en saisir le sens pour le Maroc et pour les dynamiques mondiales concernant la mobilité dans l'enseignement supérieur⁽²⁾. D'après la présente enquête, environ 15 577 étudiants étrangers issus essentiellement de 134 pays vivent au Maroc. Leur nombre n'a cessé de s'accroître depuis des années.

Deux principales raisons expliquent essentiellement ce phénomène : la singularité du système de l'enseignement supérieur au Maroc et la particularité de la mobilité estudiantine internationale facilitée par la politique de coopération.

La refonte de l'enseignement supérieur marocain

Face au besoin énorme de cadres qui s'était posé au lendemain de l'indépendance (période 1957-1960), le Maroc a mis en place un système scolaire et universitaire national approprié. La politique nationale poursuivie dans ce secteur était fondée sur la généralisation, la marocanisation, l'arabisation, la décentralisation et l'unification de l'enseignement⁽³⁾. Cette politique a réservé une place particulière à l'enseignement

Tableau 1 : Nombre d'établissements universitaires et d'écoles privées, et capacité d'accueil (1997-2010).

Année univ	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'établissements univ	68	69	73	73	74	74	80	83	88	91	97	102	103
Capacité d'accueil des univ (places)	244 194	244 434	252 852	262 150	264 804	262 965	282 818	283 569	298 983	304 454	310 406	324 162	339 081
Nombre d'écoles privées	79	83	92	90	97	107	117	110	117	136	147	178	192

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur du Maroc, *Statistiques universitaires*, 1997 à 2010.

supérieur afin de mettre en œuvre les stratégies de développement retenues. Ainsi, plusieurs réformes ont été entreprises ces dernières décennies pour que l'enseignement supérieur trouve sa place d'honneur dans l'environnement socio-économique du pays. Elles ont permis, par exemple, d'accroître de 151 % le nombre des établissements universitaires et de 139 % la capacité d'accueil dans ces établissements entre 1997 et 2010 (voir tableau 1).

Cette évolution ne concerne pas seulement les établissements universitaires. Elle inclut également les écoles privées d'enseignement supérieur. Leur nombre est passé de 79 en 1997 à 192 en 2010, ce qui fait une augmentation de 186 %.

Particularités statistiques et géographiques de la mobilité internationale des étudiants étrangers au Maroc

L'une des singularités de l'enseignement supérieur marocain réside dans le fait qu'il accueille un nombre important d'étudiants étrangers. On peut distinguer deux groupes d'étudiants étrangers au Maroc : ceux qui fréquentent les établissements publics et ceux qui s'inscrivent dans des institutions privées.

Durant la dernière décennie, le nombre des étudiants étrangers inscrits dans les établissements publics marocains a connu une progression continue. Il a, en effet, évolué de 2 508 durant l'année universitaire 1998-1999 à 11 577 durant l'année 2010-2011.

Même si cette évolution est remarquable, les étudiants étrangers du public ne représentent qu'une minorité de l'ensemble des étudiants (marocains et étrangers) inscrits. En effet, durant l'année universitaire 1998-1999, ils ne représentaient que 1,01 % des 249 253 étudiants inscrits. En 2010-2011 encore, les étrangers ne représentaient que 3,31 % des 350 000 étudiants inscrits. Ils sont généralement des boursiers de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCJ), parfois des enfants des diplomates étrangers en poste au Maroc ou encore les enfants des migrants étrangers.

En plus de cette migration estudiantine dirigée vers des établissements publics, une autre migration estudiantine plus difficile à cerner et à étudier se dirige vers les établissements privés du pays. Estimé à 1 120 étudiants en 1998-1999, le nombre des étudiants étrangers inscrits dans les écoles privées marocaines était de 4 000 étudiants durant l'année universitaire 2010-2011. Ce qui montre également une progression continue, même s'ils ne représentent que 10 % des 40 000 étudiants (marocains et étrangers) inscrits dans les écoles privées marocaines.

Tableau 2 : Effectif des étudiants étrangers dans les établissements marocains

Années univ	Établissement publics			Établissements privés			Tous les établissements		
	Total des inscrits	Étrangers	%	Total des inscrits	Étrangers	%	Total des inscrits	Étrangers	%
1998-1999	249 253	2 508	1,01%	9 266	1 120	12,09%	258 519	3 628	1,40%
1999-2000	250 111	2 535	1,01%	10 146	1 427	14,06%	260 257	3 962	1,52%
2000-2001	261 629	2 841	1,09%	11 519	1 076	9,34%	273 148	3 917	1,43%
2001-2002	266 621	3 360	1,26%	13 426	1 226	9,13%	280 047	4 586	1,64%
2002-2003	280 599	3 911	1,39%	15 423	1 212	7,86%	296 022	5 123	1,73%
2003-2004	277 428	4 320	1,56%	17 558	1 335	7,60%	294 986	5 655	1,92%
2004-2005	289 900	4 765	1,64%	19 215	1 659	8,63%	309 115	6 424	2,08%
2005-2006	300 627	5 265	1,75%	21 537	2 198	10,21%	322 164	7 463	2,32%
2006-2007	272 578	6 149	2,26%	22 456	2 616	11,65%	295 034	8 765	2,97%
2007-2008	292 776	6 716	2,29%	25 068	2 779	11,09%	317 844	9 495	2,99%
2008-2009	293 642	7 126	2,43%	30 541	3 186	10,43%	324 183	10 312	3,18%
2009-2010	306 595	7 570	2,47%	35 118	3 289	9,37%	341 713	10 859	3,18%
2010-2011	350 000	11 577	3,31%	40 000	4 000	10,00%	390 000	15 577	3,99%

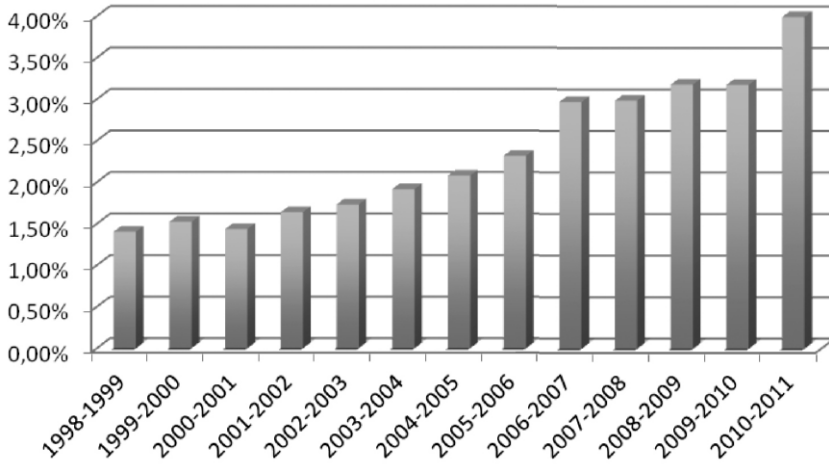
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur du Maroc, *Statistiques universitaires*, 1998-1999 à 2010-2011.

Le Maroc est donc aujourd'hui un pays d'accueil pour la migration estudiantine internationale. Entre l'année universitaire 1999-2000 et l'année 2008-2009, 134 pays étaient présents dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Maroc, dont 40 pays de l'Afrique noire, 66 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, 16 pays arabes et 12 "autres pays" des îles du Pacifique. Les pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique sont les plus nombreux, même si les effectifs de leurs étudiants sont très faibles. Ce qui est un peu ambigu. Notons, par exemple, que les pays d'Afrique ont 5065 étudiants (pour 40 pays), alors que les pays européens, asiatiques et américains tous réunis n'ont que 286 étudiants (pour 66 pays). Concernant le groupe Europe, Asie et Amérique, en dehors de quelques pays qui collaborent avec l'Agence marocaine de coopération internationale, la plupart des étudiants originaires de ce groupe sont les enfants des diplomates qui travaillent au Maroc. L'Afrique subsaharienne est en tête. Cette présence est favorisée par les relations que les pays entretiennent avec l'Agence marocaine de coopération internationale qui octroie à leurs étudiants des bourses d'études. Le nombre maximum d'étudiants envoyés est de 1 061, chiffre record réalisé par la Mauritanie (2008-2009). Pour ce pays, on remarque justement une évolution claire de l'effectif, qui passe de 145 étudiants en 2000 à 1 064 en 2009⁽⁴⁾, ce qui montre une évolution de 732 %.

L'augmentation continue du nombre d'étudiants mauritaniens est due, d'une part, aux liens séculaires et historiques existant entre les deux pays et, d'autre part, à la

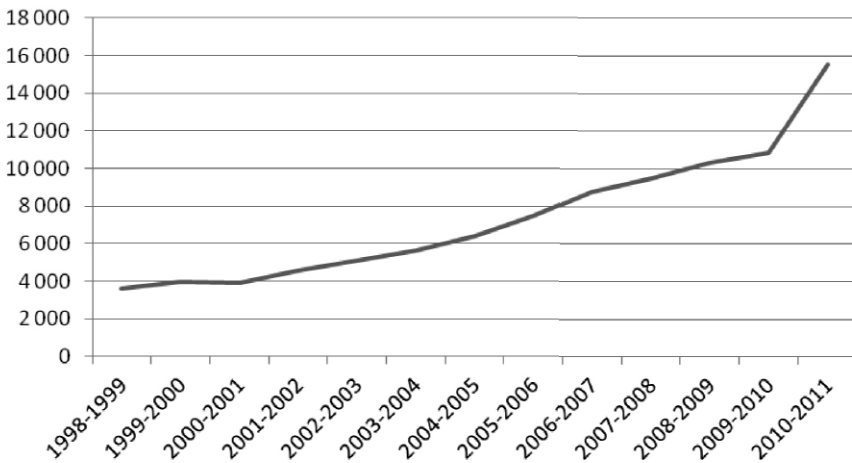
coopération particulière et privilégiée qu'entretient la Mauritanie avec le Maroc. Ainsi, les étudiants mauritaniens bénéficient d'une certaine souplesse au niveau des démarches administratives et des inscriptions.

Figure 3 : Croissance de la part des étrangers dans la population étudiante marocaine



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur du Maroc, *Statistiques universitaires*, 1998-1999 à 2010-2011.

Figure 4 : Croissance des effectifs d'étudiants étrangers



Ministère de l'Enseignement supérieur du Maroc, *Statistiques universitaires*, 1998-1999 à 2010-2011.

Mobilité estudiantine au Maroc : un périple à motivations variées

L'étude présentée ici est le résultat d'une enquête de deux mois réalisée sur 350 étudiants étrangers résidant dans 12 grandes villes du Maroc : Rabat, Casablanca, Fès, Salé, Kenitra, Meknès, Oujda, Tanger, Agadir, Settat, Mohammedia et Marrakech. Dans un second temps, des interviews libres ont été menées sur 50 étudiants afin de recueillir des témoignages sur leur expérience, leur perception de la mobilité estudiantine au Maroc ainsi que sur leur projet d'avenir.

Le motif principal pour venir étudier au Maroc est l'obtention de la bourse et l'amélioration des perspectives d'avenir⁽⁵⁾. La bourse de l'Agence marocaine de coopération internationale est considérée par beaucoup d'étudiants étrangers comme une véritable opportunité face au manque d'alternative qui mine leur pays. Comme l'affirme Thuy, 20 ans, étudiante vietnamienne en troisième année en sciences économiques : *“ Il est vrai que j'aurais pu partir en France, mais il n'y a pas beaucoup de bourses. Ce sont surtout des bourses de master que la France donne au Vietnam. Les bourses du cycle normal concernent plutôt les étudiants en médecine.”*

La bourse marocaine n'est cependant pas le seul élément qui pousse les étudiants étrangers à convoiter les écoles marocaines. La diversité des études proposées attire aussi les étudiants, comme l'assure Karanta, étudiant nigérien en troisième année de finances et management : *“ Après l'obtention de mon baccalauréat au Niger en série scientifique, j'ai opté pour le Maroc parce que les opportunités que nous avons chez nous sont très limitées. La seule université que nous ayons au pays ne dispose pas d'assez de filières. C'est la raison pour laquelle je suis au Maroc. J'ai décidé d'intégrer une école privée marocaine parce que leur programme d'études correspondait à ce que je voulais faire juste après mon bac. Les écoles privées marocaines offrent de multiples choix aux étudiants étrangers qui viennent ici au Maroc.”*

Interrogés sur la raison de leur mobilité au Maroc (cf. tableau ci-après), les 300 étudiants étrangers rencontrés ont répondu principalement les études, la bourse, l'aventure, le hasard, la curiosité, la malchance, la qualité des études et le déplacement familial.

Même si la migration estudiantine au Maroc a longtemps été considérée comme une migration de transit, le Maroc est devenu depuis quelques années un pays d'accueil. Interrogés sur leur projet migratoire, 44 % des étudiants ont répondu ne pas avoir de projet migratoire. Seuls 39 % des étudiants ont répondu avoir des projets de migration vers l'Europe, l'Amérique ou d'autres pays d'Afrique.

Raisons de la mobilité	Nombre	%
Études	175	58,33
Aventure	2	0,67
Hasard	1	0,33
Bourse	43	14,33
Curiosité	1	0,33
Malchance	1	0,33
Langue	4	1,33
Religion	2	0,67
Transit	1	0,33
Qualité des études	5	1,67
Déplacement familial	4	1,33
Échanges	2	0,67
Autres	49	16,33
Raisons non spécifiées	10	3,33
Total	300	100 %

Les moyens de subsistance des étudiants étrangers résidant au Maroc

On a estimé à plus de 15 577 le nombre des étudiants étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Maroc. Or le Maroc prévoit chaque année 6 000 à 6 800 boursiers.

Pas mal d'étudiants ne disposent donc pas de bourse. Cette situation confronte certains à des problèmes financiers énormes, surtout les Subsahariens, fragilisés car provenant de milieux non aisés. Ce problème de survie s'est toujours posé étant donné l'insuffisance de la bourse. Cependant, ces dernières années, la question a pris une plus grande ampleur, surtout pour les étudiants de master et de doctorat qui n'ont plus de bourse de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI)⁽⁶⁾. Confrontés à cette situation, certains étudiants optent pour des petits travaux rapportant des sommes dérisoires, comme des cours de soutien scolaire ou la coiffure. Comme l'affirme Zana, étudiant malien en master 2 de droit : *“On essaie de s'accrocher parce que, vous savez, quand on est venu ici la première année on avait une bourse de l'AMCI avec laquelle on essayait de s'en sortir. Actuellement, avec le master, on n'a pas de bourse mais on essaie de faire de notre mieux. Personnellement, je fais parallèlement un petit*

travail même si ce n'est pas facile, je l'avoue, parce que cela prend énormément de temps." Interrogés sur la provenance de leurs moyens de subsistance, 300 étudiants répondent comme suit :

Moyens de subsistance	Nombre d'étudiants	%
Fonds privés	73	24
Bourse du pays d'origine+bourse du Maroc	48	16
Bourse du Maroc	62	21
Fonds privés+bourse du Maroc	58	19
Travail	9	3
Bourse du Maroc+travail	7	2
Fonds privés+bourse du pays d'origine+bourse du Maroc	17	6
Fonds privés+travail	3	1
Bourse du pays d'origine	9	3
Fonds privés+ bourse du pays d'origine	3	1
Sources non spécifiées	11	4
Total	300	100 %

Parmi les remarques les plus importantes, on peut dire que 24 % des étudiants vivent grâce à leurs fonds privés, 21 % avec la bourse du Maroc, seulement 3 % exclusivement avec la bourse de leur pays d'origine, 19 % avec la bourse du Maroc complétée par des fonds privés, 3 % travaillent pour vivre.

Malgré les efforts fournis par les pays d'origine, le problème reste d'actualité, comme le dit Zana, étudiant malien en master 2 de droit : *"Il est vrai que notre pays fait un geste par trimestre pour nous venir en aide mais, parfois, après trois mois d'attente, rien ne vient. De plus, la somme donnée est misérable et le délai de versement est de nature à décourager quelqu'un qui compte sur ça."*

Perspectives et emploi

Il n'y a guère encore d'analyses systématiques sur le devenir de ces étudiants étrangers après l'obtention de leur diplôme au Maroc. Cependant, quelques sources journalistiques et académiques permettent de se faire une idée. En particulier, un travail sociologique réalisé sur les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne devenus professionnels permet de dégager plusieurs points significatifs⁽⁷⁾.

Tout d'abord, lorsqu'on est étranger dans cette région, les études apparaissent bien comme le chemin principal d'accès à un emploi qualifié. La plupart des professionnels ont obtenu leur diplôme d'enseignement supérieur au Maroc, après une fin de scolarité dans le pays d'origine. Cela n'est pas un phénomène original : dans tous les grands pays d'accueil au monde, les études sur place constituent le moyen le plus efficace de s'insérer sur le marché du travail local. Bien des jeunes diplômés ressortissants d'Afrique subsaharienne considèrent que leur avenir professionnel sera plus ouvert et prometteur en restant quelque temps au Maroc. Sa situation économique et stratégique, son ouverture sur le monde et sa proximité avec l'Europe offrent davantage d'opportunités. L'incitation au retour est donc modérée, même si nombreux sont ceux qui le souhaitent en principe.

L'insertion sur le marché du travail est progressive et passe généralement par une transition études/emploi, après un stage. Le rôle des agences qui canalisent ces recrutements temporaires et l'importance du statut intermédiaire de stagiaire sont à souligner. Ce statut permet de clarifier une exigence juridico-administrative. Le recrutement d'un professionnel étranger ne peut se faire qu'une fois que l'Association nationale pour l'emploi et les compétences (Anapec) a vérifié que le poste à occuper ne peut être pourvu par un équivalent marocain⁽⁸⁾. Pour ces stages comme pour l'identification de postes disponibles, les réseaux sociaux et les relations sont essentiels. Il y a là des effets de filières où la présence de conationaux peut être importante.

Les autres modes d'accès au marché du travail qualifié semblent moins importants. Le recrutement immédiat après le diplôme n'est valable que pour les meilleurs diplômés, délivrés par des écoles prestigieuses. La prospection d'annonces et offres d'emploi est largement pratiquée par les jeunes diplômés, mais elle débouche rarement sur un poste rapidement. Enfin, quelques-uns se lancent avec succès dans l'entrepreneuriat, recrutant d'ailleurs souvent, à l'occasion, des compatriotes.

Les jeunes professionnels africains au Maroc expriment une certaine satisfaction et de l'optimisme concernant leur situation. Le racisme est peu évoqué, beaucoup moins que dans des situations sociales moins avantageuses. Il semble à beaucoup que la crise au Nord, le déplacement d'activités au Sud et le développement des relations Sud-Sud sont inévitables et leur ouvrent un espace en expansion. Cela est d'autant plus concret que la plupart conservent un lien étroit avec leur pays d'origine. L'envoi de fonds et l'investissement dans des activités là-bas sont réels.

Cependant, cette situation mérite d'être nuancée. La majorité des personnes enquêtées vivent à Casablanca. La situation de cette ville ne reflète pas forcément les conditions de l'ensemble du pays, tant du point de vue de l'ouverture que du dynamisme écono-

mique. Le Maroc reste un pays tributaire de la conjoncture, notamment européenne, et sa part dans la division internationale du travail est, par conséquent, très liée à des conditions déterminées ailleurs. Cette situation évolue, mais nul ne peut dire à quel rythme.

Le Maroc est bien devenu, de manière significative, un pays d'accueil d'étudiants. Certes, sa part reste modeste à l'échelle mondiale, mais elle est importante au niveau régional. Surtout, elle reflète une tendance à la diversification et à la complexification des flux migratoires liés à l'enseignement supérieur.

L'hégémonie traditionnelle des grands pays occidentaux (États-Unis, Royaume-Uni, France et Allemagne) s'estompe pour laisser place à de nouveaux acteurs. L'Australie prend aussi une part notable, mais des pays émergents manifestent également une présence accrue dans ces échanges : Corée du Sud, Chine, Afrique du Sud, Brésil, Argentine. Le cas du Maroc révèle que cette transformation ne se limite pas à quelques cas. Il montre aussi que l'envoi de nombreux migrants vers l'étranger n'exclut guère la réception de beaucoup d'autres à demeure. Une vision circulaire s'impose, traduisant une mondialisation humaine inédite dans ces dimensions nouvelles. ■

Notes

1. Johara Berriane, "Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ?", in *Méditerranée*, n° 113, 2009.
2. Michèle Leclerc-Olive, Grazia Scarfo Ghellab, Anne Catherine Wagner (dir.), *Les Mondes universitaires face au marché : circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala, 2011.
3. Fakhita Regragui, "L'enseignement supérieur au Maroc", in *Description du système d'enseignement supérieur*, 2004.
4. Direction de la prospective et de l'évaluation du ministère de l'Enseignement supérieur du Maroc, *Le Maroc universitaire*, années universitaires 2000 à 2008.
5. Johara Berriane, "Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ?", *art. cit.*
6. Danielle France Engolo, "Les étudiants subsahariens face à la précarité", in *Al Bayane*, 2012.
7. Amadou Hamet Sally Niang, "Immigrés subsahariens qualifiés en activité à Casablanca : itinéraires migratoires et trajectoires professionnelles", mémoire de master de sociologie urbaine et développement, université Hassan-II, faculté des lettres et sciences humaines Mohammedia, juillet 2011.
8. Seuls les ressortissants algériens, sénégalais et tunisiens échappent à cette obligation de contrôle préalable.